

Chiffres clés en protection de l'enfance au 31 décembre 2018

Note d'actualité (janvier 2020)

L'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE), dans la continuité des travaux de la commission « Amélioration de la connaissance en protection de l'enfance et développement de la recherche » du Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE), publie ce jour une note d'actualité présentant les derniers chiffres clés en protection de l'enfance.

Les chiffres présentés dans la note se répartissent en deux séries. Les quatre premiers indicateurs sur la protection de l'enfance aujourd'hui en France sont les mêmes que ceux publiés en 2018 et 2019, actualisés pour l'année 2018 :

- le nombre de mineurs et jeunes majeurs suivis en protection de l'enfance ;
- le nombre de mineurs ayant fait l'objet de la saisine d'un juge des enfants ;
- le nombre de mineurs décédés de mort violente au sein de la famille ;
- les dépenses départementales en protection de l'enfance.

Ces quatre indicateurs, mesurés annuellement constituent une base indispensable à l'amélioration de la connaissance et au développement de la recherche en protection de l'enfance. Ils sont désormais complétés par quatre indicateurs relatifs à la situation des pupilles de l'État :

- le nombre d'enfants bénéficiant du statut de pupille de l'État en France ;
- le nombre d'enfants admis au statut de pupille suite à une naissance sous le secret ;
- le nombre d'adoptions d'enfants bénéficiant de ce statut ;
- le nombre d'agréments d'adoption en cours de validité.

La note d'actualité sur les chiffres clés en protection de l'enfance au 31 décembre 2018 est disponible sur le site de l'ONPE dans la rubrique consacrée à ses [publications](#).

Contact presse :

Nora Darani, responsable de la communication

01 53 06 68 73 – 07 83 67 62 12 – ndarani@giped.gouv.fr

Secrétariat de l'ONPE – 01 53 06 68 92 – direction@onpe.gouv.fr

Visitez le site de l'ONPE www.onpe.gouv.fr et abonnez-vous à sa lettre électronique mensuelle.